



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

***17152002***

MONITEUR BELGE

19-10-2017

BELGISCH STAATSBLAD

Tribunal de Commerce du Brabant
- Division Chancery -ENTRÉE
LE 13 OCT. 2017

Le Greffier

N° d'entreprise : 0506.893.294

Dénomination

(en entier) : **DEVANTHINIC PHARMA**

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue des Canadiens 24 à 7180 Seneffe

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination de représentant permanent

Extrait du procès verbal du conseil de gérance du 30 septembre 2017

La société a désigné comme représentant permanent de la spr Devanthinic Pharma sprl en vue d'exercer lesdites fonctions :

- dans la société Pharma-Zi Sprl, Monsieur De Vriese Thiblaut, Pharmacien, domicilié Rue des Canadiens 24 à 7180 Seneffe;

- dans la société Pharmacie Faucon Sprl, Monsieur De Vriese Thiblaut, Pharmacien, domicilié Rue des Canadiens 24 à 7180 Seneffe;

- dans la société Immobilière Faucon Sprl, Monsieur De Vriese Thiblaut, Pharmacien, domicilié Rue des Canadiens 24 à 7180 Seneffe;

- dans la société Pharmacie Seneffe Centre, Monsieur De Vriese Thiblaut, Pharmacien, domicilié Rue des Canadiens 24 à 7180 Seneffe;

ANDRE Anne,
gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature